



Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues

SWAPS n° 25



Spécial élections présidentielles

Les candidats répondent à nos questions

Parce que la position du candidat à la présidence de la République sur les rapports entre drogues et société n'apparaît pas toujours clairement dans le programme de chacun, nous avons demandé à 15 de ceux qui postulent à la plus haute fonction de l'Etat de répondre à quatre questions simples sur ces sujets. Sur les 15 candidats interrogés, 6 ont parfaitement joué le jeu des questions/réponses, nous avons longuement attendu les réponses multipromises par un autre, 1 responsable de campagne nous a écrit "autrement", 2 nous ont renvoyés aux bonnes feuilles de leurs programmes et 5... n'ont pas répondu. A lire sans modération.

Les questions :

1. Etes-vous personnellement intéressé(e) pour vous impliquer dans un débat sur l'usage des drogues et des autres substances psychoactives en France ?
2. Jugez-vous cohérent, notamment pour faciliter les soins, d'intégrer dans la notion d'addiction, l'alcool, le tabac ou les médicaments psychotropes au même titre que les drogues illicites ?
3. Seriez-vous favorable à un débat parlementaire qui aborde l'usage de drogues dans tous ses aspects - judiciaires, sanitaires, sociaux et internationaux - et pas seulement répressifs ?
4. Croyez-vous à une société sans drogues ?

Les réponses à la première question...



Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues

SWAPS n° 25



Spécial élections présidentielles

Les candidats répondent à nos questions (1/5)

Etes-vous personnellement intéressé(e) pour vous impliquer dans un débat sur l'usage des drogues et des autres substances psychoactives en France ?

François Bayrou : Bien sûr. Naturellement, les spécialistes, les médecins, les éducateurs, les associations, les consommateurs aussi, doivent avoir toute leur place dans un tel débat. Mais je crois que c'est le devoir des responsables politiques de donner leur vision de l'avenir et dire quelle société ils veulent pour leurs enfants et les générations qui suivent. Pour ma part, je dis et redis que je me trouverai toujours du côté de ceux qui se battent contre la drogue et ses ravages. C'est pourquoi, dans ce débat, je dirai mon hostilité à la dépénalisation du cannabis et des drogues douces.

Jacques Chirac : Oui, j'y suis déterminé. La campagne présidentielle est un moment approprié pour que s'effectuent de véritables choix. Nous devons dire quelle société nous voulons pour les jeunes, quelle réponse nous voulons apporter aux souffrances qu'ils expriment, comment nous entendons lutter contre la banalisation et quelle politique de santé publique nous comptons entreprendre pour lutter contre les fléaux sanitaires.

Robert Hue : J'ai donné mon point de vue sur cette question dans un document réalisé par le collectif concerné du Conseil national de mon parti. Mon intérêt pour ce débat va, bien sûr, au-delà de la période électorale. Je propose qu'il s'organise au niveau national, en partenariat avec toutes les institutions, les services de l'Etat, les parlementaires, les associations, les personnalités concernées, en vue d'engager des politiques publiques novatrices, en rupture avec la loi de 1970.

Lionel Jospin* : Les problèmes d'usage de drogues et de substances psychoactives concernent des dizaines de milliers de personnes en France, soit directement lorsqu'ils sont eux-mêmes consommateurs, soit indirectement pour tous ceux qui en subissent les conséquences. Nous ne pouvons donc que nous sentir concernés par cette question. Il s'agit d'un problème de santé publique qui intéresse les consommateurs. Il s'agit aussi de problèmes de sécurité publique liés d'une part aux effets de certaines consommations (violences conjugales, sécurité routière...), mais aussi aux conséquences des trafics (délinquance, violence ou blanchiment d'argent, éléments majeurs de la grande criminalité).

Réponse rédigée par Charlotte Brun, présidente du MJS

Corinne Lepage : Je souhaite m'impliquer dans un débat sur l'usage des drogues et de manière plus générale de toutes les substances susceptibles de créer une dépendance.

Cette question est une véritable question de société qui à mon sens doit être abordée de manière non idéologique et tout à fait pragmatique.

Noël Mamère : Nous avons déjà organisé plusieurs initiatives pendant la campagne sur la réduction des risques et l'ensemble des questions qui touchent aux drogues et aux toxicomanes: une réunion en Seine-et-Marne suite à la visite d'un centre d'accueil pour toxicomanes en présence de très nombreux intervenants en toxicomanie (malades, infirmiers, médecins, psychologues, éducateurs...) et une réunion spécialement sur le haschisch et la marijuana le 9 mars au Trianon organisée par le CIRC et les Jeunes Verts. Nous avons pu y développer nos positions pour le retrait de la loi de 70, la légalisation contrôlée du cannabis et pour une réglementation contrôlée médicalement et socialement de toutes les autres drogues qu'elles soient aujourd'hui légales ou illégales.

Comme vous le savez, je suis intervenu plusieurs fois dans des réunions publiques et dans les médias pour développer ces positions.

Bruno Mégret : La santé publique constitue un enjeu majeur de la France de demain. Mais la société française est en train de mourir de ses propensions au masochisme, à la permissivité, à l'explication socio-affective des phénomènes délinquants. N'en déplaise à certains groupes de pressions et associations-relais, le débat me semble tranché, tant par les responsables politiques que par les principaux scientifiques : les drogues dites "douces", antichambres de la consommation de drogues plus dures, et donc terreau de la dépendance et de la délinquance de demain, ne sauraient être tolérées dans un Etat de droit. C'est une question de principe et de responsabilité politique.

Les Français, tout particulièrement ceux qui souffrent de voir leurs enfants s'adonner à la consommation de drogue, n'attendent pas de leurs élus un énième débat : ils veulent des mesures fermes et cohérentes pour juguler ce fléau, rétablir l'autorité de la loi et préserver tout autant les consommateurs potentiels que la société en général de l'emprise sordide et dangereuse de la drogue.

Les réponses à la deuxième question...



Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues

SWAPS n° 25



Spécial élections présidentielles

Les candidats répondent à nos questions (2/5)

Jugez-vous cohérent, notamment pour faciliter les soins, d'intégrer dans la notion d'addiction, l'alcool, le tabac ou les médicaments psychotropes au même titre que les drogues illicites ?

François Bayrou : Pas systématiquement. S'il y a des relations entre la consommation des diverses substances psychotropes, il n'est pas totalement acquis que ces diverses " addictions " se superposent. Loin de là, il s'agit souvent de populations qui ont des caractéristiques socio-démographiques et familiales bien différentes. S'il convient d'être conscient qu'il existe une association entre les substances, les traiter comme un même phénomène (prévention, soins) serait une erreur.

Jacques Chirac : Des rapports ont mis en avant la notion globale de "pratiques addictives" pour souligner les dangers pour la santé que présente l'ensemble des produits ou substances auxquels vous faites référence et les phénomènes de dépendance que leur consommation entraîne. Mais elle comporte aussi l'inconvénient très sérieux de banaliser la consommation de substances illicites. Elle n'apporte pas non plus une réponse pertinente en terme de prise en charge sanitaire et de soins.

Il ne faut pas tomber dans le piège que comporte cette approche. Nous devons renforcer notre politique de lutte contre les fléaux sanitaires plutôt que baisser la garde sur l'un d'entre eux.

Au-delà des aspects de santé publique, je refuse que, par un curieux paradoxe, on contribue au nom des libertés individuelles, à enfermer les jeunes dans la dépendance alors que la plupart de ceux qui ont "plongé" attendent une aide, notamment thérapeutique, mais aussi psychologique et sociale, pour justement s'en libérer.

Robert Hue : Tout à fait. Il faut avoir le courage de dire qu'avec l'actuel développement des polyconsommations, la distinction entre les produits illicites et les produits licites (alcool, tabac, médicaments) est largement hypocrite et inopérante. Les drames de santé publique sont là. 60 000 personnes meurent chaque année des maladies liées à la consommation de tabac ; 45 000 meurent, victimes de l'abus d'alcool. Et on parle de "médicalisation de l'existence".

Lionel Jospin * : Oui. C'est sous le gouvernement de Lionel Jospin que les missions de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (Mildt) ont été étendues. Le gouvernement a choisi une approche essentiellement centrée sur les individus et leur comportement vis-à-vis des différentes drogues. Cette approche pragmatique a permis de dépasser l'opposition drogues licites (tabac-alcool-médicaments) / drogues illicites (cannabis-héroïne-cocaïne...), de dénoncer les méfaits de certains usages pourtant autorisés et de travailler à une politique mieux adaptée aux évolutions actuelles des comportements de consommation. Cette nouvelle politique a permis une avancée importante: d'une part, les drogues ont été dédramatisées, et, d'autre part, les méfaits des psychotropes légaux (alcool, tabac) ont été remis à l'ordre du jour.

*Réponse rédigée par Charlotte Brun, présidente du MJS

Corinne Lepage : Je considère que le problème de la dépendance est un problème global.

En conséquence, je suis prête à intégrer dans cette notion l'alcool, le tabac, les médicaments psychotropes et les drogues illicites dans la mesure où l'alcoolisme ou le tabagisme constituent à mon sens des manifestations de cette dépendance.

Noël Mamère : Bien évidemment, cela va de soi vu les positions que nous développons. Aucune de ces substances n'est anodine mais elles ont, selon l'époque et la manière dont on les absorbe, des effets différents dont on sait aujourd'hui de manière scientifique qu'ils ne posent pas les mêmes problèmes. Ainsi, on sait que le haschisch est nettement moins dangereux -consommé avec modération- que l'alcool, le tabac ou les psychotropes.

Bruno Mégret : La pseudo cohérence scientifique et médicale que vous évoquez constituerait une incohérence politique. Prétendre traiter sur un pied d'égalité les effets de la consommation de produits licites et illicites contribuerait à la disparition des repères et à l'affaiblissement de l'autorité de la loi à l'heure où l'urgence commande au contraire de les rétablir.

J'affirme que si certains aspects - notamment psychologiques - des addictions peuvent être comparés médicalement, voire traités en commun dans le cas de polyconsommation, le rôle de l'Etat est de placer une limite, une borne, entre le tolérable et l'inacceptable.

[Les réponses à la troisième question...](#)



Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues

SWAPS n° 25



Spécial élections présidentielles

Les candidats répondent à nos questions (3/5)

Seriez-vous favorable à un débat parlementaire qui aborde l'usage de drogues dans tous ses aspects - judiciaires, sanitaires, sociaux et internationaux - et pas seulement répressifs ?

François Bayrou : Oui, car il faut engager un débat sur chacun des produits, leur association, leur signification et leur processus (qui va de la consommation à la dépendance). Le volet répressif ne constitue qu'un aspect du problème. La représentation nationale, et au-delà l'ensemble de la société française, doit pouvoir engager ce débat sur l'usage des drogues, un débat dépassionné, sage, mais également résolu.

Jacques Chirac : A mes yeux, la toxicomanie est toujours le révélateur de souffrances intimes. Le rôle des élus, aux côtés de bien d'autres acteurs de la société, est de tout mettre en œuvre pour déceler et traiter ces souffrances. Je suis bien entendu favorable à ce que le Parlement débattenne les questions de toxicomanie. Je reste opposé à la dépénalisation des drogues dites "douces". En effet, les expériences étrangères en ce sens, menées, par exemple, en Espagne ou aux Pays-Bas, ne me semblent pas avoir produit de résultats probants. La demande de drogues, quelles qu'elles soient, n'a pas fléchi. Cette ferme conviction s'accompagne d'une réflexion sans tabou. La loi de 1970, qui fonde notre dispositif de lutte contre la toxicomanie, mérite aujourd'hui d'être actualisée, notamment en ce qui concerne l'échelle des peines qu'elle prévoit. Une telle révision conditionne l'efficacité de notre arsenal répressif. Je suis enfin partisan de renforcer considérablement la lutte contre le trafic de drogue au niveau national et d'améliorer la coopération judiciaire et policière internationale, afin de mieux protéger la jeunesse de notre pays.

Robert Hue : La loi de 1970 prétendait éradiquer l'usage de drogues. Elle n'a rien réglé. Au contraire, elle s'est avérée dangereuse en criminalisant les consommateurs et en éloignant les usagers des dispositifs sanitaires et sociaux. Il faut la changer. Il est temps d'ouvrir un grand débat national, de redonner sens et moyens aux politiques publiques. Le débat, selon moi, devrait viser à abroger la loi de 1970 et à la remplacer par deux lois distinctes : une grande loi de santé publique, faisant de l'information, de la prévention des conduites à risques et de l'éducation des priorités nationales ; une loi répressive contre le trafic et le blanchiment. L'Education nationale, la Justice, la Police, les professionnels de Santé, les associations et acteurs de terrains, les élus devraient, bien sûr, être partie prenante du débat et des choix à faire dans le cadre de la loi.

Lionel Jospin* : Un tel débat figure dans le programme présenté par le Parti socialiste. Cela me semble une évidence !

*Réponse rédigée par Charlotte Brun, présidente du MJS

Corinne Lepage : Je suis favorable à un large débat qui dépasse du reste le Parlement sur l'usage des drogues sous tous ses aspects. Ceci ne signifie pas pour autant que je sois favorable à une dépénalisation de la vente du cannabis. Mais il me semble beaucoup trop étroit d'aborder la question uniquement sous cet angle.

Noël Mamère : Sur l'aspect répressif, il s'agit par une politique antiprohibitionniste claire de s'attaquer aux profits organisés par les différentes mafias et quelques Etats que tout le monde connaît. Il faut pour abandonner la loi de 70 que le Parlement s'empare de ce sujet et réglemente les usages de l'ensemble de ces produits, à l'instar de ce qui s'est fait dans de nombreux pays de l'Union européenne (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, etc.).

Bruno Mégret : Parce que vous croyez que la répression de la consommation des drogues dites "douces " est encore appliquée en France ? Vous savez bien que ce n'est plus le cas. Tout en considérant le phénomène dans toute la complexité de ses acceptions et de ses conséquences, notamment sociales et criminelles, j'entends au contraire renforcer la répression dans ce domaine, à commencer par faire appliquer les lois en vigueur. J'envisage en outre l'organisation d'un référendum populaire proposant le rétablissement de la peine de mort pour les crimes les plus odieux, et pour les grands trafiquants de drogue - ces "marchands de mort " - en particulier.

[Les réponses à la quatrième question...](#)



Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues

SWAPS n° 25



Spécial élections présidentielles

Les candidats répondent à nos questions (4/5)

Croyez-vous à une société sans drogues ?

François Bayrou : Non, chaque société a toujours eu ses drogues. Mais aujourd'hui on assiste à une telle démultiplication de l'offre (et donc de la demande) que l'époque est quand même bien spécifique. Il faut mener une réflexion sur la place du produit dans la vie des individus et les possibilités qu'on peut proposer pour résoudre la souffrance (ou trouver le plaisir) autrement que par des ingestions massives et répétitives de produits. C'est une question humaine qui se pose, à laquelle toute les sociétés se doivent de réfléchir...

Jacques Chirac : La toxicomanie révèle des souffrances intimes qui ne datent pas d'hier. Le fait nouveau, je crois, est que, longtemps restée secrète et limitée, la consommation de drogues s'est considérablement accrue depuis plusieurs décennies pour devenir un véritable fléau. Il nous faut impérativement lutter contre la banalisation. Je sais que l'objectif d'une société sans drogue est un objectif ambitieux. C'est pourtant le mien. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics et de tous les acteurs sociaux d'apporter des réponses adaptées aux souffrances humaines ; aux situations ou aux moments de fragilité. La toxicomanie est toujours la plus mauvaise des réponses.

Robert Hue : Je partage l'idée qu'il "n'y a pas de société sans drogues". Pour autant, je pense que les drogues ne sont pas des marchandises comme les autres dont il s'agirait de banaliser l'usage. Toutes, licites ou non, peuvent avoir des conséquences négatives, sur la santé, la capacité à maîtriser sa vie, l'environnement des personnes consommatrices. Les politiques répressives n'ont rien réglé. Il faut initier des politiques publiques novatrices, respectueuses des personnes, visant à leur permettre à tout moment des choix, comme individus responsables et autonomes. Cela va de pair, je le

répète, avec une répression plus déterminée du trafic et du blanchiment de l'argent.

Lionel Jospin* : C'est de l'utopie. Mais ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas chercher à limiter la consommation, à lutter contre ses conséquences.

* la réponse a été rédigée par Charlotte Brun, présidente du MJS

Corinne Lepage : Je ne crois pas à une société sans drogues car elles ont de tout temps existé ; j'appelle, en revanche, de mes vœux une société dans laquelle la drogue en général ne serait plus la source de toutes les criminalités.

Noël Mamère : Une société sans drogues n'existe pas. Le tout est une question d'information, de prévention, notamment chez nos publics adolescents et jeunes, qui ne doit pas avoir un point de vue moral mais un point de vue qui défend la réduction des risques, donc une vraie politique de santé publique.

Bruno Mégret : Oui, je crois à une société ressourcée dans ses valeurs de civilisation, ses codes sociaux et son identité profonde, c'est-à-dire une société qui ne soit plus une juxtaposition d'individus isolés ou de groupes humains hostiles, mais de nouveau une communauté de destin, solidaire, inscrite dans l'histoire et seule à même de relever, dans les années décisives qui nous attendent, les défis que nous lance la post-modernité. Les excès actuels entraîneront tôt ou tard un retour de balancier, un retour au réel et à l'harmonie sociale. En cela, le problème de la drogue, c'est-à-dire la consommation et le trafic de stupéfiants, redeviendrait une pratique marginale parce qu'inutile.

L'Etat doit mener la guerre à la drogue !

[Les réponses de...](#)



Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues

SWAPS n° 25



Spécial élections présidentielles

Les candidats répondent à nos questions (5/5)

Les réponses de :

Bruno Gollnisch : Monsieur,

Vous avez soumis à Jean-Marie Le Pen quatre questions relatives à l'usage des drogues, notamment, quant à un éventuel "débat sur la dépénalisation".

En qualité de clinicien, vous ne pouvez ignorer que l'Académie de Médecine, le 19 février dernier, a recommandé *"le banissement de toute tentative de banalisation du cannabis qui peut avoir de sévères conséquences sur le plan psychique, professionnel et social"*.

L'Académie a, en outre, recommandé aux pouvoirs publics d'insister sur la *"perte de liberté que peut induire la consommation de cannabis, surtout lorsqu'elle est intensive et associée à celle du tabac, d'alcool et parfois d'autres drogues illicites, et de prendre le contre-pied de ceux qui préconisent la facilité d'accès au cannabis"*.

J'ajoute que tout "débat" tendant, comme vous proposez, à effacer l'aspect répressif du dossier au profit de sa "sociologisation", répond surtout aux vœux des trafiquants, qui souhaiteraient, comme l'a relevé le professeur Gabriel Nahas, pharmacologue et expert ès-toxicologie auprès de l'ONU *"ramener les sommes des fonds de la drogue dans les canaux légaux, pour pouvoir les contrôler selon les lois de l'offre et de la demande"*.
Devant des avis aussi nets, émis par des spécialistes authentiques, toute autre position me paraît vaine et superflue.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Charles Pasqua, Sur son site internet, dans la rubrique "questions de société", entre "adoption d'enfants par les couples homosexuels" et "pédophilie et actes de barbarie", figure la position du candidat sur la drogue:

- "Charles Pasqua est résolument opposé à la dépénalisation du cannabis car il s'agit d'une vraie drogue, qui incite à passer ensuite à des drogues plus dures"
- " Il propose la création d'un poste de "procureur anti-drogue" dans le ressort de chaque parquet".

Alain Madelin "s'exprimera sur le sujet au cours de la campagne"...

[Retour au sommaire...](#)